

# Le Mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Compeyrols,

Une nouvelle année vient de s'écouler et l'équipe chargée de la conception du bulletin municipal vous propose l'édition 2019-2020.

Vous y trouverez les actions réalisées et celles qui sont en cours, mais aussi les informations sur la vie associative.

Cette année a été marquée par l'approbation du P.L.U.I. (plan local d'urbanisme intercommunal) qui va engager notre commune jusqu'à l'horizon 2030.

L'État se désengageant de plus en plus sur les collectivités, il nous faut sans cesse, nous adapter à ces nouvelles mesures : Ne soyons pas alarmistes et attendons des jours meilleurs. Je citerai simplement « Si l'argent est le nerf de la guerre, la santé est notre bien le plus précieux ».

Je veux aussi avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui ont traversé cette année dans la douleur causée par la disparition d'un être cher, la maladie ou la perte de leur emploi. A toutes et à tous, je vous offre mes vœux les plus sincères.



Je tiens aussi à souligner l'importance de l'implication des diverses associations dans la vie du village. Sans elles, notre quotidien n'aurait pas la même saveur. Avec tout le conseil municipal, nous les remercions pour leurs activités florissantes. Voilà ces quelques lignes. Qu'elles soient pour vous tous, je le souhaite, un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année. Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que, malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre ce même objectif : « Le bonheur de chacun d'entre nous ».

Je terminerai ce mot du Maire en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus, le personnel des services techniques et administratifs pour leur confiance.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Patricia PITOT



## Travaux de nos employés communaux pendant l'année écoulée



L'actualité météorologique 2019 a nécessité une grande disponibilité de Jean-Luc et Alexandre. En effet, l'intensité de la pluie, des orages et du vent les a obligé à intervenir pour dégager la chaussée des routes et chemins communaux, remonter des murs écroulés, élaguer les branches d'arbres abattus par le vent tempétueux à plusieurs reprises.



Cependant, le reste de leur temps de travail disponible a pu être utilisé pour continuer certains aménagements qu'il est bon de rappeler.



Ainsi, des travaux de maçonnerie conséquents ont permis de donner au columbarium une finition qui lui manquait : murets, banc de pierre et végétation .

Il faut aussi rappeler la réfection du mur communal sous-jacent à la propriété Lopez.

Enfin, le jardin du presbytère a lui aussi été réaménagé. Le chemin piétonnier a été recouvert d'un imposant dallage ce qui met en valeur les plantations .De plus afin de répondre aux règles de sécurité, un garde-fou en fer forgé clô-

ture l'espace vers la vallée.

Dernière et laborieuse besogne qui a pris beaucoup de temps : la pose des plaques donnant le nom des rues.

## La place de l'esplanade s'illumine

L'église actuelle de Compeyre a été édifiée de 1856 à 1860 sur l'emplacement de la chapelle des Pénitents. Dès lors, l'ancienne a difficilement résisté aux outrages du temps ; une partie de ses pierres a trouvé une nouvelle utilité notamment dans les travaux d'aménagement du quartier de l'Arquinel .

Seule une partie de la voûte restait visible. Bien que récemment restaurée cette voûte semblait condamnée à rester dans l'ombre. C'était sans compter sur l'an 2018 qui a vu la mise en place d'un nouvel éclairage de la place de l'esplanade. Notre voûte a profité de cette occasion pour se doter d'un superbe éclairage indirect bleuté et donner à la partie haute de Compeyre un nouveau point de repère. Un peu comme un phare bien particulier qui viendrait remplacer l'ancienne tour situé au



nord du village. Cet éclairage associé à celui discrètement intégré dans les murettes redonne une âme et un rôle à cette magnifique place.



Cette place se définit peu à peu comme un générateur estival d'animations, de rencontres, mais aussi comme un projecteur de vues sur l'ensemble de la vallée. Cet éclairage vient souligner et focaliser la vue sur ce site exceptionnel du haut de Compeyre.

#### Reconstruction d'un mur de soutènement

Devant l'importance des travaux la reconstruction du mur de soutènement au dessus du jardin de monsieur Lacombe a été réalisée par l'entreprise Da Costa.

#### TRAVAUX SUR VOIRIE

Cette année encore le maintien en l'état de notre voirie a nécessité d'importants travaux.

#### Travaux de soutènement

Suite à l'apparition d'une importante faille sur la route de La Garde, en amont de la propriété de Madame Louis, et après avis d'un expert, des travaux s'avéraient indispensables et urgents.

Compte tenu de l'instabilité du sol et de la présence de canalisations, une étude géotechnique s'imposait avant la réalisation des travaux. Un premier appel d'offre a confié la réalisation de cette étude à la société IMS RN. Celle-ci a également été chargée du suivi des travaux, sachant que nous n'avions pas les compétences nécessaires pour effectuer cette tâche.

C'est l'entreprise Sévigné qui a été retenue au deuxième appel d'offres pour la réalisation d'un mur de soutènement. La présence de canalisations a rendu les opérations délicates et minutieuses, mais les ouvriers encouragés par quelques généreux cafés ont su venir à bout de toutes les difficultés.

Merci a tous ceux qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage, merci aussi à tous les Compeyrols qui ont su faire preuve de patience et de compréhension lors des coupures temporaires de la route.

# Renforcement d'un mur de soutènement

Depuis quelques temps déjà la famille Majorel nous avait fait part du mauvais état du mur soutenant la route de Soulacroup. Mur qui jouxte leur maison.

Devant la complexité du problème, une étude a été confiée à la société IMS-RN qui, compte tenu de la configuration des lieux, a définis les travaux à effectuer.

Cette opération consistait à injecter un coulis de mortier dans la maçonnerie du mur en pierres sèches sur une longueur de 20 m et une hauteur de 3,3 m. L'objectif à atteindre était de colmater le mur et les terrains à l'arrière sur 1 m d'épaisseur. Suite à cette étude trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres. L'analyse des offres a retenu l'entreprise AUGLAN Génie Civil de Mil-











lau.

# Travaux en attente suite aux derniers épisodes pluvieux.

Suite aux derniers et importants épisodes pluvieux, une série de travaux sont prévus sur les chemins les plus abimés.

Sur la route de Lagarde, deux glissement de terrain ont nécessité une étude pour la remise en état de cette route.

#### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

#### Un bel anniversaire

Dès le début de l'après-midi les enfants sont arrivés nombreux pour le concours de dessin, encouragés par Mado, Alice, Marie et Cathy. Pendant ce temps, tous aussi nombreux, enfants et adultes se pressaient autour des albums des « Sisters », de William Maury, et de la BD de E. Potier « La Porte Magique », qui eurent beaucoup de succès. Et pendant qu'arrivaient les musiciens d'Anne-Marie Rivemale, qui allaient nous enchanter jusqu'à la fin de l'après-midi, Michel Crouzillac accueillait dans la salle du Conseil les amoureux des abeilles, si passionnés qu'ils dépassèrent la limite horaire! - Ce qui mit en retard (juste un peu!) Didier Aussibal pour conduire la visite architecturale du vieux village, qu'il anima de façon toujours aussi magistrale et professionnelle.

À tout moment les visiteurs étaient invités à choisir gratuitement des livres parmi ceux, nombreux, proposés par la bibliothèque qui vient d'achever un large « défrichage ».

Le vin d'honneur, offert par la mairie, mit fin à ces manifestations. Quelque instant auparavant, les enfants avaient été récompensés pour leurs beaux dessins par quelques petits cadeaux.

Les musiciens firent danser sur des airs folkloriques et tout le monde se sépara, au terme d'une aprèsmidi bien remplie et très réussie.



#### Noël

C'est le samedi 30 novembre que la bibliothèque de Compeyre a fêté Noël avec quelques semaines d'avance, et très nombreux ont été les participants à cette joyeuse manifestation : une bonne vingtaine d'enfants et beaucoup d'adultes, venus assister à la belle prestation de la conteuse Malika Verlaguet.

Ce fut un moment merveilleux et magique, autour de contes traditionnels régionaux, magnifiquement rendus vivants par notre belle conteuse.

Les petits ont bien participé et tous ont appris quelques mots d'occitan.

Un goûter festif, offert par la mairie et les bénévoles de la bibliothèque a clôturé cette belle après-midi. Félicitations à Malika, qui nous a enchantés, ainsi qu'aux bénévoles organisateurs qui ont assuré le plein succès de ce bon moment de convivialité inter générationnel.

#### Horaires d'ouverture de la bibliothèque:

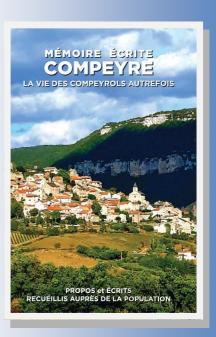
Mercredi: de 17 à 19 heures

Samedi: de 10 à 12 heures

#### LES AMIS DE COMPEYRE

## Opération « Mémoire écrite »

Cette année 2019, l'association a bien travaillé puisque l'opération « Mémoires Écrites » est à présent terminée. Rien de moins que quarante sept témoignages de Compeyrols, rassemblés dans un beau livre de plus de 230 pages, qui sera disponible dans les derniers jours de cette année 2019. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette édition, plus particulièrement à Evelyne Chayriguès et Claude Solignac qui ont été les chevilles ouvrières de ce projet.



#### Balade numérique

A l'initiative de l'association des Amis de Compeyre et en partenariat avec la commune de Compeyre et le Parc Naturel Régional des Grands Causses nous avons réalisé une visite guidée du village de Compeyre. Ce travail à nécessité une mobilisation importante de la part de tous les intervenants.



#### Mais chutt!!!

nous ne vous en dirons pas plus, nous vous invitons vivement à télécharger l'application.

Sur rando.parc-grands-causses.fr préparez vos balades en toute simplicité.

Utilisable sous système d'exploitation Androïd ou Apple, l'application « **Balade des Grands Causses »** se télécharge dans le Play Store ou l'Apple Store d'un téléphone portable ou d'une tablette numérique.

1/ INSTALLATION DE L'APPLICATION

- 3. Taper : « Balade des Grands Causses » dans la barre de recherche
- 4. Installer

2/ TELECHARGE-

5. Accepter les condi-

di- 🗼

tions d'utilisation

6. Ouvrir

MENT DE

#### LA BALADE DE VOTRE CHOIX:

- Choisir la langue souhaitée
- Cliquer sur l'étiquette correspondant au village souhaité
- Démarrer (à partir de ce moment, il n'y a plus besoin de connexion internet car la balade est embarquée)
- Commencer la visite
- Appuyer sur l'étiquette du point n°1 et se laisser guider.

Notons qu'au printemps, le bureau de l'Association a changé de secrétaire, Claude Solignac cédant sa place à Marie-Claude LeGuern-Baudounet. Par ailleurs, les visites estivales de Compeyre ont connu le même succès, malgré un temps caniculaire parfois éprouvant. Bref, une association qui marche bien et qui envisage l'avenir avec optimisme.

#### Les Sempettes

C'est dans le somptueux château de Pennautier, près de Carcassonne, que s'est déroulée jeudi 13 juin la première cérémonie des Trophées des vignobles d'Occitanie. La soirée a mis à l'honneur les projets innovants. L'association les Sempettes de Compeyre représentée par Patricia Pitot, maire de Compeyre, Danièle Vergonnier, conseillère communautaire et Alain Montrozier, fondateur de l'association, a fait le déplacement.

Bien leur en a pris. En fin de soirée est venue l'heure de la remise du prix spécial du jury, et c'est l'association Compeyrole qui a reçu la plus haute distinction de la cérémonie. Ce prix vient récompenser la mise en valeur et la réhabilitation des caves de Compeyre.

La première phase des travaux est aujourd'hui terminée et les lieux accueillent déjà de prestigieux vignerons (Mas Julien, Mas de Daumas Gassac, Mas cal Demoura, Clos Marie, etc.). Les travaux ont été portés par la mairie de Compeyre et la communauté des communes Millau Grands Causses. La distinction reçue souligne la pertinence du projet qui, à court terme, pourrait faire de Compeyre, l'un des hauts lieux des vins d'Occitanie.



# La crèche « Copains Câlins »

La crèche des « Copains Câlins » a accueilli 58 enfants tout au long de l'année.

L'agrément, est toujours de 22 places.

Le Multi Accueil à gestion associative, a permis aux familles des villages de la Vallée du Tarn, de confier leurs enfants à partir de quelques heures de présence jusqu'au temps complet. En effet, pour rappel, trois modes de garde se conjuguent chez les Copains Câlins : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel, l'accueil d'urgence.

Il est recommandé aux parents intéressés d'inscrire leur enfant au plus tôt (Tel : 05 65 61 05 14).

#### Gymnastique volontaire des Gorges

Cette année encore le programme du club de gymnastique volontaire des Gorges a été riche en événements.

Début janvier les gymnastes se sont retrouvées pour partager la galette après le cours de gym bien sûr. Février a été l'occasion de s'initier aux danses de salons lors d'un stage organisé dans la chapelle du Créa à Millau.

Merci à Francine pour ton implication, pour tes séances d'activités physiques et sportives, mais aussi très conviviales.

Les cours de gym ont lieu :

le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle du presbytère à Compeyre,

le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle des activités à Rivière Sur Tarn.

Contact au: 06 32 61 55 97 email: laurviviane@hotmail.com



# Des nouvelles du Groupe Scolaire du Lumençon

#### **MOT DU PRESIDENT DU SIVU:**

Depuis quelques années on en parlait tel l'Arlésienne sans jamais la voir sans plus trop y croire. Mais enfin, ça y est, notre école sort de terre.



#### L'ÉCOLE D'UN TERRITOIRE

Commencer une telle construction par une démolition, c'est un peu triste et peut sembler sous certains aspects quelque peu incohérents. Mais il était tout simplement impossible de conserver la maison « Cabrol » dans un tel bâtiment conçu pour être positif énergiquement.

Et cet édifice avant même sa construction est déjà un exemple de bâtiment contemporain. Invité début octobre à l'hôtel de la région à Toulouse pour signer le pacte pour la construction en bois d'Occitanie, j'ai même été très surpris de sa notoriété.

Pour autant, ce bâtiment ne sera que la partie émergée du projet porté par le SIVU du Lumencon. Une école ce n'est pas que des locaux, c'est aussi et surtout une organisation humaine.

Alors pour terminer ce petit billet, je voudrais remercier et encourager tous les enseignants, enfants, parents, élus, personnels, et professionnels qui travaillent, pour que ce bâtiment exemplaire devienne à travers leurs implications et cette organisation co-construite, une école exemplaire.

Jérôme MOURIES

Président du SIVU du Lumencon.

#### **AVANCEE DES TRAVAUX:**

Après la médaille d'Or obtenue au Label BDO avec félicitation du jury, les élus du SIVU du LUMENCON qui regroupe les 4 communes d'AGUESSAC – COMPEYRE – PAULHE & VERRIERES, se sont donc lancés, plus motivés que jamais, dans ce projet d'école intercommunale pour la vallée.

Le permis de construire a été accepté durant l'été 2019 ; les travaux ont donc pu commencer par la destruction de la maison « CABROL ». Une partie des matériaux ont été conservés pour être recyclés et réutilisés sur le chantier.

Ensuite, comme vous avez pu le constater, ce sont les réseaux et les travaux de voiries qui ont suivi durant cet automne.

Ces derniers jours les travaux de terrassement ont été réalisés, non sans mal, compte tenu des diverses intempéries que notre vallée a subi dernièrement.





La prochaine étape sera la dalle de l'école, avec la pose de la première pierre début 2020.

En parallèle de ces travaux, les différentes commissions du SIVU travaillent sur plusieurs thématiques, et notamment l'attribution de plusieurs prestataires pour les missions suivantes :

La réalisation d'un film sur la nouvelle école, qui traitera de la genèse du projet, le suivi de la construction, la préparation des enseignants et des élèves aux déménagements des 2 écoles qui vont fermer, et le fonctionnement pendant 1 an dans le futur établissement.

Plusieurs petits teasers de 6 minutes seront réalisés tout au long de l'avancée du projet, afin que la population, les enfants, les enseignants, les employés communaux, les élus et tous les partenaires puissent suivre la construction et les étapes clefs de la future école intercommunale ; le premier teaser en cours de finalisation sera dévoilé lors de la pose de la première pierre.

Un club vidéo sera d'ailleurs créé avec les enfants volontaires du cycle 3 durant l'année 2020, pour travailler devant et derrière la caméra.

• Une photographe a été également choisie pour produire plusieurs œuvres photographiques issues de l'histoire des écoles actuelles d'AGUESSAC et de VERRIERES, 2 lieux de vie où bon nombre d'entre nous ont usé leurs pantalons. Ces œuvres seront exposées à l'année dans le réfectoire, afin que les générations futures se souviennent des écoles de leurs aînés.



Une céramiste et une mosaïste ont également été associées au projet, afin de travailler avec les enfants du cycle 1 et cycle 2, pour produire des mosaïques et des céramiques qui seront intégrées dans la construction de la nouvelle école.

Enfin, les enseignants et les élèves travaillent également sur le projet de nom de la future école.

Si vous avez des interrogations sur la future école, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos mairies d'AGUESSAC – COMPEYRE – PAULHE & VERRIERES,

ou contactez directement le SIVU à sivudulumencon@gmail.com.

Vous pouvez aussi nous suivre sur la page fb : Ecole du Sivu du Lumençon.

#### Fête de la Saint Vincent

Avec deux jours d'avance sur le calendrier, Compeyre a fêté son saint patron, Saint-Vincent, également patron des viticulteurs, le dimanche 20 janvier de façon toute traditionnelle.

Une matinée bien sympathique que les habitants de Compeyre et des villages voisins ont plaisir à revivre chaque année



#### Course des « Trois Châteaux » 2019

C'est par une belle après-midi ensoleillée qu'a eu lieu ce dimanche 3 mars la nouvelle édition de la «Course des 3 Châteaux». Cette course marque l'arrivée des beaux jours à Compeyre.



Cette course était aussi un peu particulière car elle se déroulait en l'absence de Christine Hellec, née Montrozier.

Christine nous a quitté au mois d'avril dernier...L'association des «Saouto Balats », organisatrice de cette manifestation, a tenu à lui rendre un hommage émouvant par la remise d'une coupe gagnée par Christine, et offerte par son mari Christophe. Ce trophée a été remis à la première coureuse Compeyrole : Marina Gély. Cette coupe sera remise en jeu chaque année afin de perpétuer le souvenir de Christine.

Félicitations aux nombreux coureurs et marcheurs, hommes, femmes et enfants qui ont participé à cette belle manifestation sportive, et tout spécialement à Marina, sans oublier les bénévoles de « Saouto Balats » toujours au top pour la qualité de l'organisation!

#### Commémoration du 8 mai

Malgré une météo bien maussade, les Compeyrols furent nombreux à se réunir sur la place du village, devant le monument aux morts en ce soixante-quatorzième anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

Après la lecture du message ministériel par Patricia Pitot, maire de Compeyre, les enfants ont lu les noms des victimes des deux guerres. Le dépôt de la gerbe et la minute de silence ont été suivis de la Marseillaise.

Ce fût sûrement le moment le plus émouvant de la manifestation : toutes générations confondues ont rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre avenir et notre liberté.

Après l'émotion et le souvenir, les participants ont rejoint la salle voûtée sous la mairie pour partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



#### Soirée Toponymique

Vendredi 18 mai, dans la salle du conseil municipal, s'est tenue une soirée consacrée à l'étude du nom des lieux de la commune de Compeyre selon le cadastre de 1830. Marc Vaissière, érudit d'histoire et de langue occitane, nous a présenté son travail réalisé d'après le cadastre dit « napoléonien ».

Après nous avoir expliqué la méthode adoptée pour ses recherches, il nous a présenté une carte de la commune faisant apparaître les limites des différents lieux-dits avec leur nom.

L'assistance, fort nombreuse et intéressée a pris part à la discussion. Chacun y est allé de son explication et Marc Vaissière, seul maître à bord, a joué les arbitres, démontant ici où là quelques idées reçues. Si la plupart des noms de lieu ont pu être traduits, certains restent inexpliqués. Sachant que nos anciens ne donnaient pas de nom au hasard, il est dommage que cette transmission se soit perdue. Heureusement, grâce à des passionnés comme Marc Vaissière l'essentiel du décryptage est encore possible.



L'exposé fut captivant malgré quelques couacs informatiques qui ont contribué à l'ambiance détendue de la rencontre. Comme il se doit la soirée s'est terminée par l'incontournable fouace et verre de l'amitié. Ce moment de convivialité a permis de poursuivre les discussions et d'échanger avec le conférencier.

#### Le Vin Bourru

La pièce de Jean-Claude Carrière a été jouée le 25 mai dernier. Cette journée a commencé dès le matin par une rencontre informelle avec Gilles Buonomo, comédien et metteur en scène de celle-ci. Présenté par Marlène Bouloc, médiatrice culturelle du théâtre de Millau, l'artiste a donné quelques informations sur la genèse de la pièce et a dit son attachement à présenter des spectacles demandant la proximité avec le public.

Le programme s'est poursuivi dans l'après-midi par la visite des caves à fleurines du village.

En soirée, avant le début de la pièce, Jean-Claude Carrière a salué l'assistance par téléphone et indiqué que cette pièce « Le Vin Bourru » était une évocation de son enfance à Colombière-sur-Orb. Dans un décor d'une sobriété monacale, Gilles Buonomo n'a pas tardé à capter l'attention du public par son jeu de scène et sa verve. Sans incarner un personnage particulier, chacun a pu reconnaître l'enfant, le père, la mère dans les divers moments de la vie de tous les jours.

La représentation s'est terminée par une dégustation de vin à la salle voûtée de la mairie.



#### Sîte et Son

En ce soir du 26 juin, Compeyre proposait le Sîte avec sa magnifique place de l'Esplanade. Le groupe The Green Duck se chargeait du Son.

Dans ces conditions, la soirée ne pouvait être que réussie, elle le fut au-delà de toute espérance. Seul bémol, les bancs n'étaient pas assez nombreux pour accueillir tout le monde, heureusement les murettes se sont transformées en sièges tout aussi confortables.

Après une série de rappels, l'apéritif dégustation de produits régionaux a permis à tous de prolonger agréablement la soirée.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à la préparation de cette manifestation, excellente recette, mélange de Site, de Son et de convivialité.





# Un Compeyrol dans la mer des Sargasses...

Le 19 juillet a eu lieu sur la place de l'Esplanade à Compeyre la projection du film Grand public ``A la recherche de la Nouvelle Mer des Sargasses" suivie d'une conférence débat.

Sérieux était le sujet abordé par Jean Blanchot et ses amis chercheurs venus tout spécialement de Marseille. Le thème était l'invasion des sargasses aux Caraïbes et les problèmes d'écologie en général. Une assistance attentive et chargée de questions a suivi l'exposé avec beaucoup d'attention.

#### 5 ème Festival des Courts en Fêtes

Les 23 et 25 juillet une météo favorable a accompagné la foule de spectateurs sur l'Esplanade de Compeyre pour visionner les 12 courts métrages sélectionnés.

Cette sélection, certes très hétéroclite, est le résultat du choix d'une dizaine de sites en France. Les courts métrages retenus lors du festival ne sont donc pas forcément ceux sélectionnés par le jury Compeyrol.

Cette année nous avons eu le privilège d'accueillir Nicolas Douste co-réalisateur du film vainqueur en 2018. Ce dernier a passé deux jours en notre compagnie et nous a fait profiter de ses expériences. Il a été émerveillé par le site et l'ambiance Compeyrole.

Les séances de Luzergue ont eu la joie d'obtenir une subvention conséquente qui a servi à l'achat

d'une nouvelle sonorisation afin d'améliorer la qualité de ses soirées. L'association remercie le Crédit Agricole pour cette généreuse participation.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour le festival 2020.

#### La fête du Barricou

La nouvelle édition 2019 de la fête du Barricou n'a pas manqué à la tradition. Elle marque depuis longtemps la fin de l'été, mais c'était encore ce samedi 7 septembre une très belle soirée estivale. L'assistance, toujours aussi nombreuse, a apprécié la divine « potion magique », puis un repas plantureux où charcuterie, sangliers rôtis à la broche et choux braisés ont été les rois de la fête. Le tout dans une très joyeuse ambiance.

Félicitations au nouveau comité organisateur et à tous les bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour assurer le plein succès de celle belle soirée.





#### Château de Cabrières

Cette année, et pour la première fois, le château de Cabrières qui fut jadis celui de la cantatrice Emma Calvé a été ouvert au public pour les journées du patrimoine.

Un grand merci a Mr Vacher et Mr Truffier pour cette initiative qui à permis à bon nombre de visiteurs de pouvoir le découvrir.

#### Cérémonie du 11 novembre

Après la cérémonie particulière de l'année dernière commémorant les cent ans de l'armistice, celle de cette année 2019 est revenue à la tradition mais avec toujours une belle assistance de la population : lecture par madame le maire du message officiel mettant l'accent sur les soldats morts pour la France en opérations extérieures, dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise jouée à la cabrette par Daniel Ambec. Puis le verre de l'amitié clôtura la matinée dans une ambiance de franche convivialité.





#### C'EST UTILE

Le recersement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

#### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

#### C'EST SOR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

#### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE!

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS www.le-recensement-et-moi.fr

Nous vous remercions de bien vouloir réserver le meilleur accueil à Marie-Claude CAMUT, notre agent recenseur.

#### **ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES**

#### comment ça marche?

Depuis 2014, lors des élections municipales, les habitants des communes de 1000 habitants et plus désignent, à partir de bulletins de vote comportant deux listes associées, à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Ces modes d'élection des conseillers communautaires



sont fixés par la loi du 17 mai 2013 relative aux élections locales, dite loi «Valls » qui prévoit également les modalités de constitution des listes, avec parité, et de répartition des sièges entre les listes.

La place des maires fait l'objet d'une attention particulière. Soit ils sont tous représentés au sein du bureau (instance communautaire), soit ils siègent au sein d'une conférence des maires, mode de gouvernance en cohérence avec l'agrandissement du territoire communautaire qui fait les choix d'orientation stratégique de la Communauté de communes et se réunit chaque fois que nécessaire. Chaque maire y dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune. Les conseillers communautaires élus siègent ainsi au sein du conseil communautaire, l'organe délibérant du groupement intercommunal. Le conseil se réunit au minimum une fois par trimestre. Ses séances sont publiques. Des commissions spécialisées y sont instituées pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au conseil communautaire.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont automatiquement les maires, le 1er adjoint... selon le nombre de sièges attribués à la commune pour le conseil communautaire.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps que les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes. Sur la première, l'équipe candidate aux élections municipales et sur la seconde les membres de cette même équipe, qui sont aussi candidats pour

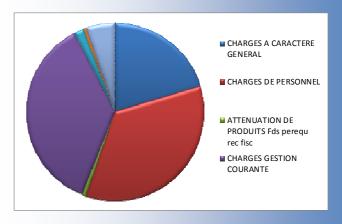
# **Budget primitif**

# Section de fonctionnement

RECETTES	
IMPOTS ET TAXES	205 192,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPA-	
TIONS	82 200,00 €
AUTRES PRODUITS DE GES-	
TION COURANTE	3 000,00 €
002 EXCEDENT F° REPORTE	
2018	79 608,00 €
OPERATION ORDRE	1 000,00 €
TOTAL	371 000 00 €

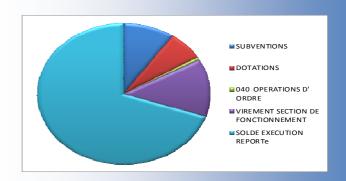
■IMPOTS ET TAXES
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
■ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
■ 002 EXCEDENT F° REPORTE 2017
OPERATION OR DRE

DEPENSES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 460,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	129 491,00 €
ATTENUATION DE PRODUITS Fds perequ rec fisc	3 000,00 €
CHARGES GESTION COURANTE	135 000,00 €
CHARGES FINANCIERES	6 500,00 €
DEPENSES IMPREVUES	2 100,00 €
VIREMENT EN INVESTISSEMENT	19 449,00 €
TOTAL	371 000,00 €

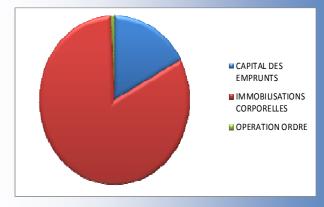


# Section d'investissement

RECETTES	
subventions	14 000,00 €
DOTATIONS	9 815,00 €
040 OPERATIONS D' ORDRE	1 000,00 €
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 449,00 €
SOLDE EXECUTION REPORTE	102 236,00 €
TOTAL	146 500,00 €



DEPENSES	
CAPITAL DES EMPRUNTS	25 000,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	120 500,00 €
OPERATION ORDRE	1 000,00 €
TOTAL	146 500,00 €



# **ETAT CIVIL enregistré à Compeyre**

#### Naissances:

Léana ALVES née le 21 décembre 2018 Félix BROT né le 19 novembre 2019

#### Décès:

Bernard MAURY le 1<sup>er</sup> janvier 2019
Jean CARTAILLAC le 3 janvier 2019
René MAJOREL le 13 janvier 2019
Renée CALMELS née AUGLANS le 16 janvier 2019
Jean PAILHAS le 20 janvier 2019
Guy PAILHAS le 10 avril 2019
Pierre CARTAILLAC le 19 mai 2019
Maria DA COSTA née PINTO le 06 juin 2019
Reine BAUDOUNET née BOURLES le 12 juin 2019
Jeanne HUGLA née CHAURY le 25 octobre 2019
Albert BAUDOUNET le 31 octobre 2019



#### **Mariages:**

Karine GAIDELLA et Jean-Christophe ARNAUD le 15 février 2019 Lise BRINGUIER et Cyril PEDROSA QUILEZ LE 22 Juin 2019

## **BLOC NOTE**

# Mairie

# Mairie de Compeyre

#### Ouverture de la mairie au public:

Lundi : 9h à 13h Jeudi :13h à 17h Téléphone 05.65.59.87.92 Mairie-compeyre@wanadoo.fr

Site: www.compeyre.fr

# Transports scolaires

Le transport scolaire vers les écoles d'Aguessac est reconduit. Inscriptions pour l'année 2019-2020 en mairie, avant la fin du mois de février 2020.



# Déchetterie d'Aguessac Tel: 05 65 58 14 83

Lundi et Mercredi de 14h à 18h Samedi de 8h à 12h. Fermée les jours fériés